

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JERUSALEM, LE CAIRE, TEHERAN, TEL-AVIV)

Zoom : ÉGYPTÉ – LES RELATIONS AVEC L'INDE, L'AUTRE GÉANT DES BRICS

Les échanges commerciaux entre l'Égypte et l'Inde sont denses, l'Inde étant le 12^{ème} partenaire commercial de l'Égypte en 2023/24, mais en perte de vitesse depuis 2022.

Les échanges commerciaux bilatéraux ont atteint en moyenne 3,5 Mds USD par an entre 2019/20 et 2023/24, et s'élèvent à 2,5 Mds USD en 2023/24, contre 7,2 Mds USD pour les échanges sino-égyptiens. Les importations égyptiennes en provenance d'Inde atteignent 2,3 Mds USD par an en moyenne sur la période (soit 3,1% des importations égyptiennes totales), positionnant l'Inde comme le 12^{ème} fournisseur de l'Égypte, tandis que les exportations égyptiennes vers l'Inde se sont élevées à 1,2 Md USD par an en moyenne (soit 3,1% des exportations totales) sur la période, plaçant l'Inde au 9^{ème} rang des clients mondiaux de l'Égypte. Le solde commercial bilatéral, de -1,5 Md USD en 2023/24, est structurellement déficitaire pour l'Égypte, inférieur à celui de 2023 (-1,8 Md USD), mais très nettement supérieur à celui de 2021 (-420 M USD). Les échanges commerciaux bilatéraux ont été divisés par deux depuis 2022 en raison de leur large dépendance aux exportations égyptiennes d'hydrocarbures (53,4% des exportations égyptiennes totales vers l'Inde en moyenne entre 2019/20 et 2023/24), en baisse depuis 2022 et stoppées depuis 2024, après des années de constante augmentation entre 2017 et 2022.

L'adhésion de l'Égypte aux BRICS+ en janvier 2024 devrait contribuer au renforcement des relations politiques bilatérales indo-égyptiennes sans modifier substantiellement la dynamique commerciale bilatérale. Les relations économiques bilatérales sont anciennes, encadrées par l'accord de 1978, et les visites officielles au plus haut niveau organisées en 2023 ont porté les relations au niveau de partenariat stratégique. Depuis 2016, plusieurs groupes de travail bilatéraux permettent également à l'Inde et l'Égypte de maintenir un dialogue régulier dans des domaines variés. L'appartenance des deux pays au cercle des BRICS+ pourrait également permettre à l'Égypte de renforcer ses liens politiques avec l'Inde sans pour autant reconfigurer significativement le profil des échanges commerciaux bilatéraux. Cela étant, l'Inde constitue l'alternative la plus crédible à la Chine dans la stratégie de diversification des fournisseurs de l'Égypte.

La proximité historique entre les deux pays ne saurait occulter la concurrence croissante entre l'Inde et l'Égypte, cette dernière se positionnant de plus en plus sur des segments traditionnellement indiens comme l'industrie textile, les centres d'appels multilingues, d'innovation, de services financiers et d'ingénierie. Ainsi, la stratégie égyptienne en matière d'offshoring sur le numérique est le témoin d'une volonté de se positionner comme hub régional d'externalisation pour le monde arabe et l'Afrique du Nord à travers des mesures incitatives différenciées. Si l'Inde est davantage reconnue pour son expertise en matière de technologies de l'information et de la communication par exemple (sur le volet R&D notamment), l'Égypte dispose d'atouts comparables en main-d'œuvre qualifiée, tout en offrant un coût plus compétitif et une proximité géographique avec l'Europe. Dans une moindre mesure, les industries textiles et manufacturières égyptiennes se développent, sans pour autant concurrencer l'Inde à l'échelle globale.

Les investissements indiens en Égypte sont significatifs, portés par l'industrie lourde et orientés vers la zone économique du canal de Suez. L'Inde compte parmi les principaux investisseurs étrangers en Égypte, avec un stock d'IDE estimé entre 3,5 et 4 Mds USD. Environ 500 entreprises indiennes y sont implantées, dont une cinquantaine actives dans la chimie, la pétrochimie, les matériaux de construction, l'automobile et la pharmacie. L'investissement majeur reste celui de TCI Sanmar à Port-Saïd (plus de 2 Mds USD investis dans un complexe pétrochimique, auxquels s'ajouteront 300 M USD destinés à une station de réception d'éthylène et à l'extension des capacités de production). Les entreprises indiennes demeurent toutefois en retrait dans les grands projets financés par les bailleurs en Égypte. Leur présence est souvent en sous-traitance ou en fourniture technique, en l'absence de nouveaux contrats significatifs dans les secteurs structurants (transport, eau et énergies renouvelables).

LE CHIFFRE A RETENIR

2,5 Mds USD

ECHANGES COMMERCIAUX BILATERAUX
AVEC L'INDE EN 2023/24

Service Économique du Caire

ÉGYPTE

1. REcul DE L'INFLATION POUR LE QUATRIÈME MOIS CONSECUTIF EN SEPTEMBRE

L'inflation urbaine a été [ramenée](#) de 12 % en août à 11,7 % en septembre 2025, selon l'agence nationale de statistiques CAPMAS, marquant une nouvelle baisse, pour le quatrième mois consécutif, toutefois moins importante que les prévisions de 10,9 % de certains analystes. L'inflation mensuelle a ainsi atteint son plus bas niveau depuis mars 2022. L'inflation sous-jacente (hors carburants et produits alimentaires) a, quant à elle, progressé, passant de 10,7 % en août à 11,3 % en septembre. Cette tendance s'explique notamment par un effet de base favorable, le ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires et des boissons, qui n'ont augmenté que de 1,4 % sur un an en septembre, contre 2,1 % en août, et de l'appréciation de 1,5 % de la livre égyptienne face au dollar sur le mois. En glissement mensuel, l'inflation globale a accéléré en septembre (+1,8 % contre +0,4 % en août), en raison de l'augmentation des prix mensuelle des légumes (+12,3 %). Selon le FMI (*World Economic Outlook* d'octobre 2025), l'inflation moyenne annuelle s'élèverait à 11,8 % en 2026.

2. RELEVEMENT PAR S&P GLOBAL DE LA NOTATION SOUVERAINE A LONG TERME DE L'ÉGYPTE A B ET REVISION A LA HAUSSE DES PREVISIONS DE CROISSANCE DU FMI POUR 2026

Le 10 octobre, l'agence S&P Global a [relevé](#) la note souveraine de l'Égypte à B (contre B- auparavant). Cette revalorisation est justifiée par les réformes engagées par les autorités égyptiennes, qui ont entraîné un rebond de la croissance à 4,4 % en 2024/25 (contre 2,4 % en 2023/24). S&P souligne notamment les réformes en faveur du secteur privé et de la réduction de l'empreinte de l'État, l'élargissement de l'assiette fiscale, et la réalisation d'un excédent primaire satisfaisant en 2024/25, qui sont autant d'éléments propices à la poursuite de la consolidation budgétaire, malgré le niveau des dépenses d'intérêt qui représentent 73 % des recettes publiques en 2024/25. De plus, l'agence met en avant l'engagement des autorités à maintenir un taux de change flexible, contribuant à l'amélioration des comptes extérieurs et à la crédibilité du cadre macroéconomique. La confiance des marchés se redresse, en dépit d'un contexte régional instable et de la forte volatilité mondiale liée aux droits de douane américains. L'agence Fitch a, de son côté, confirmé la note « B » avec perspective stable. Dans le même temps, dans le [World Economic Outlook](#)

(octobre 2025), le FMI a revu à la hausse ses prévisions de croissance de l'Égypte pour 2026, de 4,1 % (prévisions de juillet) à 4,5 % (prévisions actuelles).

3. INTENSIFICATION DES INVESTISSEMENTS DANS L'ÉLECTRICITÉ ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR L'EXERCICE 2025/2026

[Selon](#) le ministère du Plan et de la coopération internationale, les investissements dans l'électricité et les énergies renouvelables devraient atteindre 136,3 Mds EGP (2,6 Mds EUR) sur l'exercice 2025-2026, contre 72,6 Mds EGP (1,4 Mds EUR) sur l'exercice précédent, soit une hausse de 88 %. Si le secteur public devait continuer d'en assurer la majorité, le secteur privé contribuerait à hauteur de 27 % de ces investissements, dans le cadre d'une stratégie de partenariats public-privé, principalement axée sur le développement de projets de génération renouvelables selon le modèle des producteurs indépendants d'électricité (IPP), désormais bien implanté en Égypte. La part du renouvelable devrait ainsi atteindre 20 % du mix énergétique d'ici à la fin de l'exercice 2025-2026, grâce à l'essor du solaire et de l'éolien (qui devraient atteindre 6,5 GW de capacités installées). Pour rappel, ces annonces s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie ambitieuse de porter à 42 % la part des ENR dans le mix énergétique à l'horizon 2030, alors que l'Égypte reste largement dépendante du gaz pour son mix énergétique.

4. PLAN DE 5,7 MDS USD POUR RELANCER L'EXPLORATION PETROLIERE ET GAZIERE

Le gouvernement égyptien a [annoncé](#) un plan quinquennal qui devrait mobiliser 5,7 Mds USD d'investissements total pour le forage de 480 puits d'exploration d'ici 2030, dont 101 dès 2026 (principalement dans le désert occidental et la Méditerranée). L'initiative vise à stimuler la production locale et à réduire la dépendance au GNL importé d'ici 2030. Le ministère du Pétrole prévoit par ailleurs un nouvel appel d'offres international en mer Rouge via l'*Egypt Upstream Gateway* et multiplie les contacts avec des majors comme CNOOC, Woodside, Capricorn et Pharos Energy.

IRAK

1. VISITE D'UNE DELEGATION D'ENTREPRISES FRANÇAISES DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Une délégation de dix entreprises françaises conduite par [EVOLEN](#) (association rassemblant les acteurs français des filières industrielles de l'énergie) s'est rendue en Irak du 13 au 16 octobre avec des étapes à Bagdad et à Bassora dans le sud du pays. Cette mission d'entreprises intervient à un moment-clé, alors que le pays se trouve aujourd'hui à un tournant stratégique de son développement économique. Avec une population de plus de 46 millions d'habitants qui devrait atteindre 70 millions en 2050, le gouvernement s'est fixé pour priorités stratégiques la diversification de l'économie via l'initiative du secteur privé et la construction ou réhabilitation d'infrastructures modernes dans tous les domaines. Ces ambitions s'accompagnent d'un besoin croissant d'investissements, d'expertise et de technologies. Les projets de développement de nouvelles capacités de production et de modernisation du secteur de l'énergie en Irak offrent de nombreuses opportunités pour les entreprises françaises.

Les autorités irakiennes retiennent trois axes stratégiques : (i) augmentation de la capacité de production de pétrole de 5 Mb/j actuellement à 7 Mb/j à horizon 2030 ; (ii) exploitation des ressources en gaz et fin du torchage du gaz associé à la production de pétrole d'ici à 2028 ; (iii) modernisation et développement des capacités de raffinage pour transformer 40 % du pétrole brut exporté brut en produits raffinés d'ici 2030.

La mission d'entreprises dont le programme était organisé par TotalÉnergies avait pour objectif de rencontrer les autorités locales, notamment les compagnies publiques Basrah Oil Company et South Gas Company, et de bénéficier du retour d'expérience des entreprises françaises implantées dans le pays (TotalÉnergies, Technip Énergie, Schneider Electric, SPIE, SLB). Il s'agissait également de promouvoir l'expertise des entreprises françaises, apprécier le vaste champ d'opportunités et de se familiariser avec l'environnement des affaires en l'Irak, ainsi que de nouer des relations avec le secteur privé irakien lors de plusieurs séquences B2B et d'identifier des partenaires fiables pour favoriser des collaborations durables.

IRAN

1. LES TANKERS IRANIENS EMETTENT A NOUVEAU

Pour la première fois depuis 2018, les supertankers iraniens convoyant vers la Chine des cargaisons de pétrole brut ont recommencé à signaler leur localisation, conformément aux exigences de l'Organisation maritime internationale (IMO). Les navires de cette flotte officielle, qui assurent le transport d'1/5^{ème} du volume de brut exporté par l'Iran – le reste étant acheminé par les vaisseaux fantômes de la « dark fleet » - se sont reconnectés simultanément au système de signalement AIS (*Automatic Identification System*) le lundi 13 octobre, à la grande surprise des experts du secteur. Si ces derniers sont à ce stade contraints de s'en remettre aux conjectures, trois explications emportent la majorité des suffrages :

- craignant un alourdissement, depuis l'entrée en vigueur des sanctions de l'ONU, des pénalités appliquées aux vaisseaux ne signalant pas leur position, les armateurs iraniens préfèrent assumer le risque d'un arraisonnement en mer, dont l'occurrence demeure rare ;
- le coût journalier du convoyage sur un tanker « officiel », estimé à 100 000 USD, serait 3 à 4 fois inférieur à celui d'un vaisseau de la flotte fantôme, dont la cargaison change en moyenne trois fois de navires avant son arrivée à destination ;
- les tankers appliquant la réglementation de l'IMO peuvent accéder directement aux ports chinois, rendant inutile le recours à la myriade de navires de petite taille faisant la navette entre les navires fantômes positionnés à la limite des eaux territoriales et les sites de déchargement du pétrole (au total, le coût du transport par un tanker de la « dark fleet » équivaldrait en moyenne à 15 % de la valeur de la cargaison).

Ces explications participent en réalité d'une préoccupation commune : la nécessité de faire baisser les coûts d'intermédiation, alors que le rabais exigé par les raffineries chinoises à leurs fournisseurs de brut iranien ne cesse de croître, oscillant aujourd'hui entre 8 et 10 USD le baril.

2. AUGMENTATION PROBABLE DU PRIX DE L'ESSENCE

Une fuite fait état de la rédaction d'un décret préparant les conditions d'une hausse du prix du carburant, sujet particulièrement sensible puisque la

dernière tentative d'augmentation des prix, en 2019, avait entraîné des manifestations de rue provoquant la mort de plusieurs milliers de personnes. Le plan des autorités consisterait, pour limiter les troubles sociaux, à concentrer les hausses de prix sur les ménages les plus aisés et à inciter le développement des véhicules hybrides ou 100 % GNV (gaz naturel pour véhicules), alors que le prix du litre d'essence à la pompe demeure aujourd'hui inférieur à 3 centimes d'euro. En réalité, le gouvernement s'efforce depuis plusieurs années de préparer l'opinion à une hausse des prix qui apparaît inéluctable, même dans le contexte d'une économie aussi administrée que l'est celle de l'Iran. Le mois dernier, le président du Madjles, Bagher Ghalibaf, indiquait que le pays ne pouvait maintenir éternellement un prix de l'essence très inférieur à son coût de production, tandis qu'un membre de la Commission des affaires énergétiques du parlement, Reza Sepahvand, révélait qu'une augmentation des tarifs à la pompe serait, sous une forme ou une autre, soumise aux députés dans le cadre de la prochaine loi de finances.

3. PROCEDURE DE RATIFICATION DE LA CONVENTION DE PALERME

Une étape importante vient d'être franchie dans l'adoption par l'Iran de la Convention des Nations unies contre le financement du terrorisme, avec le rejet, par 150 voix contre 73, d'une motion défendue par les députés conservateurs visant à en bloquer la ratification. Cette dernière avait été approuvée, le mois dernier, par le Conseil de discernement qui a rappelé que l'adoption de la convention demeurerait la condition *sine qua non* – nécessaire mais non suffisante – d'une possible extraction du pays de la liste noire du GAFI, perspective néanmoins lointaine compte tenu des nombreuses réserves accompagnant l'adhésion de l'Iran à la convention de Palerme. Téhéran refuse notamment que soient qualifiées de terroristes les organisations telles que le Hezbollah ou les milices chiïtes irakiennes qui lui sont affiliées.

ISRAËL

1. FORTE BAISSÉ DE L'EXCÉDENT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS AU PREMIER SEMESTRE 2025

L'excédent de la balance des paiements d'Israël a fortement diminué au premier semestre 2025 en glissement annuel, s'établissant à 0,6% du PIB, contre 2,5% sur la même période en 2024. Cette

baisse est principalement due à la hausse du déficit commercial des biens, qui représente désormais 5 % du PIB, en raison de la hausse des importations liée à la reprise de la consommation et à l'augmentation des coûts d'approvisionnement. En revanche, l'excédent du commerce des services reste élevé, atteignant 6,1% du PIB, soutenu par la forte exportation de services des technologies de l'information et de la communication. La guerre n'a pas eu d'impact significatif sur les flux de transferts de fonds, qui représentent environ 1% du PIB, tandis que les transferts du gouvernement américain ont considérablement augmenté depuis le 7 octobre 2023, atteignant en moyenne 0,8% du PIB, contre 0,3% avant la guerre, en rythme annuel. Toutefois, les investissements directs étrangers entrants ont été fortement touchés, passant d'une moyenne de 4,3% du PIB avant la guerre à 2,8% du PIB depuis.

2. VERS UN RETOUR A LA NORMALE DES PRIX DES VOLS AÉRIENS DEPUIS ET VERS ISRAËL ?

Après deux années marquées par la guerre et une forte perturbation du trafic aérien, les tarifs des vols à destination et en provenance d'Israël semblent progressivement se stabiliser. Les prix, qui avaient atteint des niveaux exceptionnellement élevés en raison de la réduction du nombre de compagnies étrangères opérant dans le pays et de la forte demande sur les transporteurs locaux, reviennent à des niveaux comparables à ceux observés avant le conflit, d'après une étude de The Marker étudiant les tarifs de novembre 2025 par rapport à novembre 2022. Cette détente tarifaire s'explique par la reprise graduelle des vols internationaux à l'aéroport Ben Gourion, l'augmentation de l'offre de sièges ainsi qu'un climat d'optimisme prudent lié aux perspectives de fin des hostilités. Plusieurs compagnies étrangères reprennent en effet leurs liaisons régulières, notamment British Airways (pleine reprise prévue le 26 octobre), Swiss ou encore Air Canada. Parallèlement, les compagnies à bas coût telles que Wizz Air, TUS Airways et Blue Bird Airways accroissent la fréquence de leurs dessertes. En revanche, Ryanair a annoncé qu'elle ne reprendrait pas ses vols vers Tel Aviv cet hiver, dénonçant le refus de l'Autorité des aéroports d'Israël de confirmer ses créneaux historiques pour l'été 2026 et de garantir le maintien du terminal low-cost T1.

3. PROJET DE LOI DU MINISTÈRE DES FINANCES METTANT EN ŒUVRE LES RÈGLES DE L'OCDE EN MATIÈRE D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Le ministère des Finances a publié un projet de loi visant à imposer aux grandes multinationales opérant en Israël un taux d'imposition minimum de

15 % à partir de 2026, conformément à l'accord de l'OCDE. La mesure s'appliquera aux entreprises dont le chiffre d'affaires mondial dépasse 750 M EUR, affectant notamment les succursales locales des géants technologiques qui bénéficient actuellement de taux très faibles — Intel paierait entre 5 % et 7,5 % sur son usine de Kiryat Gat et 12 % sur ses centres de R&D, tandis que Nvidia serait imposée à 5 %. Le taux normal de l'impôt sur les sociétés en Israël est de 23 %, mais les entreprises relevant de la Loi pour l'encouragement de l'investissement de capital profitent de réductions substantielles. Le ministère estime que la réforme pourrait rapporter 3,5 Mds ILS (environ 900 M EUR) par an à partir de 2028. Toutefois, la décision du président américain Donald Trump d'exempter les entreprises américaines du taux minimum mondial crée une incertitude majeure : des groupes comme Intel, Facebook ou Google pourraient ne pas être soumis à la nouvelle imposition en Israël, contrairement aux entreprises asiatiques et européennes.

JORDANIE

1. HAUSSE DES ENVOIS DE FONDS SUR LES TROIS PREMIERS TRIMESTRES

Selon les données préliminaires de la Banque Centrale de Jordanie (CBJ), les envois de fonds des expatriés jordaniens ont atteint 3 Mds USD sur les neuf premiers mois de 2025, soit une augmentation de +3,1 % en glissement annuel (g.a.). Les transferts proviennent principalement des Émirats Arabes Unis (21,6 %), des États-Unis (19,3 %), de l'Arabie saoudite (18,4 %) et du Qatar (9,6 %). Par ailleurs, les envois de fonds des travailleurs étrangers en Jordanie vers leur pays d'origine ont également augmenté (+15,3 %), atteignant 1,1 Md USD.

2. L'INFLATION ATTEINT +1,85 % SUR LES NEUFS PREMIERS MOIS DE 2025

Selon le [Département des Statistiques \(DoS\)](#), l'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré une hausse de +1,85 % en glissement annuel de janvier à septembre 2025 et de +1,74 % au mois de septembre 2025 en glissement mensuel. L'inflation sur les neuf premiers mois de 2025 a principalement été tirée par l'augmentation des prix des catégories : « effets personnels » (+20,32 %), « tabac et cigarettes » (+11,78 %), « thé, café et cacao » (+8,92 %), « fruits et noix » (+8,74 %), et « épices et additifs alimentaires » (+5,02 %).

3. REMBOURSEMENT DE 275 M JOD D'OBLIGATIONS DU TRÉSOR D'ICI FIN 2025

Le gouvernement jordanien devrait rembourser l'équivalent de 275 M JOD (387 M USD) d'obligations du Trésor d'ici à la fin de 2025. Selon les données de la Banque centrale de Jordanie, la valeur totale des obligations du Trésor émises depuis le début de 2025 a atteint 3,5 Mds JOD (4,9 Mds USD), répartis sur vingt-huit émissions. Cinq émissions de bons du Trésor ont également été réalisées pour un montant total de 700 M JOD (987 M USD). Enfin, le gouvernement jordanien émet également en dollars, dont sept émissions obligataires totalisant 1,1 Md USD, auxquelles s'ajoutent 50 M USD de bons du Trésor. Pour rappel, le coût du service de la dette (principal et intérêts) a atteint 3,2 Mds JOD (4,5 Mds USD) sur les sept premiers mois de 2025.

LIBAN

1. LE PRINCIPAL ACTIONNAIRE DE HOLCIM LIBAN S'APPRETERAIT À VENDRE SES PARTS

Holcibel, holding belge d'investissements, a signé un accord conditionnel avec le cimentier libanais B.Z.L et la holding locale North Pine afin de céder sa participation de 52,07 % dans l'actionnariat de l'entreprise Holcim Liban, créée en 1929 et cotée à la bourse de Beyrouth.

Après avoir dégagé un profit de 873,5 Mds LBP en 2023 (9,8 M USD environ), Holcim Liban, l'un des trois cimentiers du pays, avait enregistré en 2024 une perte nette de 225,8 Mds LBP (2,5 M USD).

2. REVISION A LA HAUSSE DES ESTIMATIONS DU PIB NOMINAL POUR 2022 ET 2023

L'Administration centrale de la Statistique (ACS), rattachée à la présidence du Conseil des ministres, a publié au mois d'octobre les comptes nationaux des années 2022 et 2023 et revu ceux de 2021 et 2020. Si l'ACS estime à 20,1 Mds USD le PIB nominal du Liban en 2021 et à 21,4 Mds USD en 2022, un niveau proche des estimations précédentes, il l'évalue à 31,6 Mds USD pour l'année 2023, contre 20,08 Mds USD selon la Banque mondiale et 24 Mds USD selon le FMI. L'institut public précise qu'il évalue à 30 % la part du PIB issue de l'économie informelle, soit la même estimation que le FMI et la Banque mondiale. L'ACS souligne toutefois l'effet de l'inflation (222 % en 2023) et d'une « subvention nette implicite » due à la multiplicité des taux de change à ce moment-là, dont certains constituaient *in fine* des subventions indirectes des importations de produits de première nécessité *via* les réserves de la banque centrale. Cette nouvelle estimation du PIB nominal de 2023 pourrait avoir des répercussions sur les estimations de 2024 et 2025 et éventuellement influencer le

cours des négociations formelles entre le Liban et le FMI en vue d'un programme, notamment sur la restructuration de la dette et sa soutenabilité à moyen terme.

SYRIE

1. ADOPTION AU SENAT AMERICAIN D'UN AMENDEMENT AU BUDGET DE LA DEFENSE OUVRANT LA VOIE A L'ABROGATION DU CAESAR ACT

Le Sénat a adopté le jeudi 9 octobre le *National Defense Authorization Act* (NDAA), qui comprend un amendement portant sur l'abrogation du *Caesar Act* et sur les conditions, toutefois non-contraignantes, que le gouvernement syrien doit respecter à cette fin. Un tel amendement avait été précédemment rejeté dans la version du texte soumis à la Chambre des représentants en septembre 2025. Si le Sénat et la Chambre des représentants venaient à s'accorder sur cet amendement pour la version finale du texte du budget de la défense, devant être adopté avant la fin de l'année 2025, alors l'abrogation du *Caesar Act* serait définitive.

2. PROTOCOLE D'ACCORD AVEC L'ENTREPRISE IRAKIENNE VERTEX POUR REHABILITER L'USINE DE CIMENT DE HAMA

Le ministère syrien de l'Économie a signé début octobre un protocole d'accord avec l'entreprise irakienne Vertex Investment Group pour réhabiliter l'usine de ciment de Hama et augmenter sa capacité de production. La capacité de la ligne 3 de l'usine devrait ainsi passer de 3 300 tonnes de production journalière de clinker, le principal composant du ciment, à 5 000 tonnes, en l'espace de treize mois. Une ligne additionnelle, d'une capacité de 6 000 tonnes par jour, devrait également voir le jour. D'après l'entreprise publique Al-Omran, qui exploite l'unité de production, le contrat prévu s'élève à 300 M USD environ. Un précédent contrat, signé entre elle et l'entreprise émirienne de conseil en cimenterie A3&CO, prévoyait un partenariat sur la formation et la montée en compétence de la main-d'œuvre syrienne dans le secteur.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. ANNONCE DU PLAN PALESTINIEN POUR LA RECONSTRUCTION DE GAZA

Le Premier ministre palestinien, Mohammad Mustafa, a présenté cette semaine à Ramallah un plan de reconstruction de Gaza estimé à 67 Mds USD, à déployer sur cinq ans. Ce plan sera soutenu par un fonds spécial placé sous supervision

internationale, avec un audit financier agréé par les bailleurs. Selon le Premier ministre, l'Égypte accueillera le mois prochain une conférence des donateurs au Caire, destinée à mobiliser les financements.

La stratégie comprend 56 programmes couvrant 18 secteurs, alignés sur la feuille de route arabe adoptée lors du Sommet du Caire en mars 2025. La première phase, d'une durée de six mois, vise le « relèvement immédiat », incluant l'accès à l'eau, à l'électricité, aux communications, aux routes, à des abris temporaires et à la relance du système bancaire. Des projets de micro-entreprises et de réhabilitation des services de santé et d'éducation seront également lancés.

Le Premier ministre a insisté sur la nécessité d'une gouvernance palestinienne effective à Gaza, affirmant que la reconstruction restera sous la direction nationale, avec l'appui coordonné des partenaires arabes et internationaux.

2. SIGNATURE D'UN NOUVEL ACCORD DE COOPERATION FRANCO-PALESTINIEN SUR LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

Le ministère palestinien des Finances a conclu un nouvel accord de coopération avec le Consulat général de France à Jérusalem et l'Agence française de développement (AFD), visant à accompagner les efforts de réforme des finances publiques menés par l'Autorité palestinienne à travers l'Institut palestinien des finances publiques (PPFI). La cérémonie de signature s'est tenue au siège du PPFI à Ramallah, en présence du ministre des Finances, M. Omar Al-Bitar, du consul général de France, ainsi que des représentants de l'AFD et de l'Institut.

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un partenariat stratégique franco-palestinien engagé depuis près de vingt ans autour du renforcement des capacités, de l'amélioration de la gouvernance et du soutien à la réforme institutionnelle dans le domaine financier. L'initiative prévoit un travail conjoint entre le ministère palestinien des Finances, le PPFI et les institutions françaises partenaires, notamment AFD, Expertise France et le ministère français des Finances, afin de favoriser l'échange d'expertise et de consolider les pratiques de gestion publique.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,3*	25*
PIB (Mds USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	5282	2593*	869*
CROISSANCE PIB REEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGETAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	43	37	68	115	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	2,0	14,2	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	50,3	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNEES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CREDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRES FAIBLE / **A2** PEU ELEVE / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ELEVE / **C** ÉLEVE / **D** TRES ELEVE / **E** EXTREME

LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR EST PRESENTE DANS PLUS DE 100 PAYS A TRAVERS SES SERVICES ECONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE BEYROUTH

REDACTION : SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr